

Réf: Dossier 453781

Avis de constitution

SOCIETE « TOKALY SARL »

Siège Abidjan Cocody, Angré Sicogi Pacifiqu?, Villa
63, lot 63, ilot 2C., Lot 63, Ilot 2C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOKALY SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- la gestion de biens mobiliers et immobiliers ;
- la réhabilitation et l'entretien des bâtiments immobiliers
- la construction de bâtiments.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré Sicogi Pacifiqu?, Villa
63, lot 63, ilot 2C., Lot 63, Ilot 2C

Dirigeant(s) Mme SERI LOU GOANAN EPSE KALOU DJE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11815 du 25/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72751/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

